

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 JUIN 2016

N°22

Le **trente juin deux mil seize** à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LANGLOIS, Maire,

Date de la convocation :
21/06/16

Nombre de Conseillers :
15

Présents :
9, 10 au point 4

Votants :
11, 12 au point 4

Etaient présents :

Mesdames : PIOT, CABANILLAS, GALTIE, QUINET, ALEXANDRE,

Messieurs : BOUGOUIN, MURET, COCHIN, MILLIENNE,

Absents excusés :

Mme VEZIN, pouvoir donné à M LANGLOIS,

M CABARET, pouvoir donné à Mme CABANILLAS

Mme NIVERT, Mme GALERNE, M LAFLEUR

Mme PIOT a été élue secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire souhaiterait ajouter deux points supplémentaires :

- Ingéniery
- Profoncil

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que ces points soient ajoutés à l'ordre du jour.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 juin 2016.

Il est précisé que l'âge minimum pour le défibrillateur est de 8 ans et non 12 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte-rendu du Conseil Municipal du 16 juin 2016.

1) Agent communal

Monsieur le Maire expose qu'il souhaiterait recruter une personne par le biais d'un contrat aidé pour un poste d'adjoint technique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à se charger du recrutement d'un agent communal par le biais d'un contrat aidé,

AUTORISE le Maire à signer les futures conventions.

2) Renouvellement Convention avec la commune de Guerville pour le centre aéré

La Caisse des Ecoles assurera de nouveau le transport en bus mutualisée avec les communes de Boinville en Mantois, le Breuil et Goussonville.

Le renouvellement de la convention doit être signé pour accueillir les enfants de Jumeauville au centre aéré de Guerville dès la rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer la convention avec Guerville dès sa réception.

3) Ingéniery

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE DE SOLLICITER** d'Ingéniery l'étude de l'aménagement de travaux de sécurité routière aux abords de l'établissement scolaire, de la traversée de Jumeauville (RD 158) et de la restauration de l'église ainsi que sur l'enfouissement des réseaux.

4) **Profoncil**

Arrivée de Monsieur MILLIENNE à 21h35.

La société PROFONCIL a déposé un permis d'aménager mais à l'intérieur de ce terrain passe les eaux de ruissellement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE qu'il y ait un fossé en forme de U respectant la réserve du PLU pour le passage du ru, soit sur toute la largeur de la réserve et d'au moins 80 cms de profondeur.

Questions & Informations diverses

- Yvelines restauration maintient ses tarifs.
- Ecole : Bilan de l'avancement des travaux qui sont dans les temps.
- M CHEREL, Inspecteur de l'Education Nationale confirme que la 4^{ème} classe sera maintenue.
- Départ de Monsieur SAMOYEAU et de Mme SFARTMAN.
- Rue du Pont : Afin de résoudre des problèmes de stationnement, la Commune peindra une bande jaune dans l'angle de cette rue.
- Rue d'Hargeville – Corps de ferme : La Poste équipera à titre gratuit un regroupement de boîte aux lettres et en assurera l'entretien.
- Aire de jeux : la majorité des réponses est pour l'installation derrière la Mairie.
- 13 Juillet : Il est demandé aux élus d'être présents à 9h00 pour l'installation et la décoration.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22 h 20.

Le Maire,
Jean-Claude LANGLOIS